



CRAMC AUVERGNE

Stage de Vichy

10 & 11 Septembre 2005

Comment rédiger un rapport

Dans un premier temps il faut ...

de la Clarté & de la Concision

Il vous a été distribué des documents pour chaque type de problèmes : incidents, réclamations, ...
Servez-vous en !!! La lecture n'en sera que plus facile pour nous.



- **D'ETRE CONCIS** : allez à l'essentiel, strictement l'essentiel !!! Exposez les faits, il n'y a que cela qui nous permettra de résoudre votre soucis s'il y en a un.

- **D'ETRE PRECIS** : référez-vous à des articles du code de jeu quand c'est nécessaire, donnez le nom précis des protagonistes (et non pas "c'était un rouge, j'en suis sûr!!") si vous le pouvez.

- **D'ETRE CLAIR** : vous ne serez pas le seul à écrire à la Ligue, soyez le plus compréhensible possible pour que votre courrier soit traité rapidement.

Un peu de rappel :

Réserves, réclamations et incidents

Ces procédures, souvent mal maîtrisées, sont pourtant essentielles à connaître ! Une petite piqûre de rappel s'impose.

• Conduite à tenir en cas de réserve.

Définition :

Un entraîneur peut poser des réserves avant le début ou pendant la rencontre au sujet de :

- problème de matériel ou d'installation
- doute sur la qualification du joueur.
- Si le joueur est inscrit sur la feuille de match mais n'est pas présent avant le début de la rencontre, la réserve pourra être posée à la mi-temps, si le joueur arrive au cours de la 1^{ère} mi-temps, ou en fin de rencontre si le joueur arrive au cours de la 2^{ème} mi-temps.

Que faire ?

- noter le texte de la réserve au dos de la feuille.
- faire signer les 2 capitaines en titre
- les 2 arbitres doivent signer également.

Ne pas faire de rapport

2. Conduite à tenir en cas de réclamation

Définition :

Toute équipe qui se considère lésée par une décision d'arbitrage, par une « éventuelle » erreur d'application du règlement ou un oubli des officiels de table de marque, peut poser réclamation.

Qui peut poser réclamation ?

Le capitaine en jeu ou l'entraîneur.

Quand peut-on poser une réclamation ?

Au premier arrêt de jeu qui suit l'erreur. Le capitaine en jeu ou l'entraîneur signale à l'arbitre qu'il pose une réclamation.

Comment poser un réclamation ?

Le capitaine en jeu ou l'entraîneur s'adresse à l'arbitre en termes courtois pour l'informer qu'il pose réclamation.
L'arbitre note sur un papier libre :

- la minute de la réclamation.
- le score des 2 équipes à ce moment là.
- qui pose la réclamation (le capitaine en jeu ou l'entraîneur)
- qui sont les 2 capitaines en jeu à ce moment là.
- l'objet de la réclamation (succinctement).

ET LA RENCONTRE REPREND IMMEDIATEMENT

A la fin de la rencontre :

Les OTM et les arbitres regagnent les vestiaires pour effectuer les formalités administratives de fin de rencontre.

Cas n°1:

Le capitaine en jeu et ou l'entraîneur ne maintient pas sa réclamation ou ne se manifeste pas dans le délai nécessaire et suffisant pour terminer la feuille de marque : l'arbitre termine normalement la feuille de marque et signe, mettant ainsi fin à la rencontre.

Cas n°2 :

Le capitaine en jeu et ou l'entraîneur de l'équipe réclamante maintient sa réclamation :

- Il doit le faire en se présentant immédiatement au vestiaire des arbitres.
- L'arbitre vérifie normalement la feuille de marque, la fait signer aux OTM et au 2^e arbitre, **mais ne la signe pas tout de suite.**
- L'arbitre fait appeler le capitaine en jeu et ou l'entraîneur et inscrit **TEXTUELLEMENT** au dos de la feuille de marque le texte de la réclamation que lui dicte le plaignant.



- Le réclamant doit signer la feuille de marque DEVANT puis les capitaines en jeu signent la réclamation au dos de la feuille dans les cases prévues à cet effet.

IMPORTANT : *Les signatures ne signifient pas que l'on est d'accord avec la réclamation mais que l'on a pris connaissance de celle-ci.
Si un capitaine en jeu refuse de signer au dos de la feuille, l'arbitre doit le notifier en dessous du texte de la réclamation.*

- le 1er et 2e arbitre signent la feuille au dos.
- l'arbitre invite TOUS les officiels, les capitaines en jeu et ou les entraîneurs a adresser un rapport dans les 48 heures à la LIGUE.



Commission Régionale des Arbitres
Marqueurs Chronométrateurs

RÉCLAMATION

RAPPORT

de Mme, Mlle, M. :

- Arbitre Aide-arbitre
 Commissaire Délégué
 Marqueur Chronométrateur
 Opérateur 24 sec. Aide-marqueur

LA RENCONTRE

Date : Lieu :

Équipe A : Équipe B :

- Pré nationale Excellence
 Promo excellence Honneur
 Masculine Féminine

Poule :

MOMENT DE LA RÉCLAMATION

La réclamation a été déclarée :

à la minute de la

- 1^{er} période 2^e période 3^e période 4^e période Prolongation : 1 2 3

Le score était de : Équipe A : Équipe B :

a) Immédiatement. Le ballon était mort et le chronomètre de jeu arrêté : oui non

b) Au premier arrêt de jeu. Le ballon était vivant au moment de la faute supposée commise oui non

c) Après la rencontre et après un laps de temps de minutes oui non

Par : L'Entraîneur Le Capitaine en titre Le Capitaine en jeu Le Capitaine en titre et en jeu

La réclamation a été inscrite par : sous la dictée de :

Les droits prescrits ont été versés par chèque avant l'enregistrement de la réclamation oui non

Le réclamant est venu dicter la réclamation immédiatement après la fin de la rencontre oui non

Si NON, combien de temps après s'est-il manifesté ?minutes

Pour quelle(s) raison(s) ?

Et ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'Arbitre ? avant après

Le Capitaine de l'équipe adverse a pris connaissance de la réclamation ? oui non

Si NON, pourquoi ?

Expliquez de manière détaillée la décision prise, en précisant l'article du règlement de jeu dont il a été fait application.

(si cela est nécessaire, utilisez le verso de cet imprimé pour compléter votre rapport)

Fait à :, le :
Signature :

Rapport à adresser dans les 24 heures à La Ligue d'Auvergne de Basket
5 place de Regensburg 63000 Clermont Ferrand Tél. 04 73 29 70 70 Fax 04 73 29 70 74



Commission Régionale des Arbitres
Marqueurs Chronométrateurs

RÉCLAMATION

Il est important de bien remplir ces cases, pour que la réclamation soit prise en compte.

Dans le cadre de la 2e feuille vous devez faire votre rapport. Il doit être claire précis, vous pouvez vous rapporter à des articles du code de jeu et les noter.

3. Conduite à tenir en cas d'incident ou faute disqualifiante

Définition :

Lorsque des incidents de quelque nature que se soit, sont constatés à l'occasion d'une rencontre qu'elle soit interrompue ou non par l'arbitre du fait :

- soit de l'envahissement du terrain ou de ses abords immédiat par les spectateurs
- soit par la mauvaise tenue des joueurs, entraîneurs, accompagnateurs ou spectateurs.

L'arbitre doit :

- Consigner les faits au dos de la feuille de marque
- En informer les OTM et les capitaines des 2 équipes
- Faire signer les capitaines
- Inviter les TOUS les officiels, les capitaines, le responsable de salle à adresser un rapport dans les **48 heures** suivant les événements à la LIGUE.
- Les arbitres doivent impérativement envoyer leur rapport dans les 48 heures à la LIGUE.

Dans vos rapport vous devez être claire et précis.

Vous devez relater les faits dans l'ordre chronologique, en indiquant précisément les personnes impliquées, donner leur noms et numéro de joueur. Il ne faut surtout pas inventer mais dire la vérité.

Sur des incidents de jeu, vous avez obligatoirement vu quelque chose, le « je n'ai rien vu » est la solution de facilité.

Il faut savoir que dans 99% des affaires traitées par la commission juridique c'est le rapport des officiels qui donne un ordre d'idée de sanction. Donc si vous souhaitez que des sanctions soient prises en fonctions des incidents vos rapports doivent être en mesure de nous en donner les moyens.



Commission Régionale Juridique Section discipline

- Incidents
 Faute(s) disqualifiante(s) avec rapport(s)

Rapport de : Mme, Mlle, M. :

- | | | | |
|--------------------------------------|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Arbitre | <input type="checkbox"/> Aide-arbitre | <input type="checkbox"/> Délégué | <input type="checkbox"/> Responsable de l'organisation |
| <input type="checkbox"/> Marqueur | <input type="checkbox"/> Aide-Marqueur | <input type="checkbox"/> Chronométrateur | <input type="checkbox"/> Opérateur 24 secondes |
| <input type="checkbox"/> Capitaine A | <input type="checkbox"/> Capitaine B | <input type="checkbox"/> Entraîneur A | <input type="checkbox"/> Entraîneur B |

Date : Lieu :

Rencontre : Équipe A : Équipe B :

- | | | | |
|--|-------------------------------------|---|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Pré-nationale | <input type="checkbox"/> Excellence | <input type="checkbox"/> Promo excellence | <input type="checkbox"/> Honneur |
| <input type="checkbox"/> Masculine | <input type="checkbox"/> Féminine | <input type="checkbox"/> Poule : | |
| <input type="checkbox"/> Autre compétition, laquelle : | | | |

L'incident a eu lieu :

- Avant la rencontre Pendant la rencontre Après la fin du temps de jeu

Si l'incident a eu lieu pendant le temps de jeu, préciser au cours de quelle période :

- 1^o période 2^o période 3^o période 4^o période Prolongation : 1 2 3

Au moment de l'incident, la marque était de : Équipe A : Équipe B :

Au moment de l'incident, le ballon était mort et le chronomètre de jeu arrêté : _____ → oui non

L'incident s'est déroulé après la fin du temps de jeu :

- au retour au vestiaire des arbitres _____ → oui non
- dans le vestiaire des arbitres _____ → oui non
- au sortir du vestiaires des arbitres, après l'exécution des formalités de fin de rencontre → oui non

La feuille de marque a été renseignée par l'Arbitre : _____ → oui non

Si non, pourquoi ?

et ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'Arbitre : _____ → avant après

L'Aide-arbitre, les Officiels de la table de marque et le Responsable de l'organisation

ont remis leur rapport à l'Arbitre : _____ → oui non

Si non, pourquoi ?

Les Capitaines de chaque équipe ont pris connaissance de(s) incident(s), ont contresigné

la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : _____ → oui non

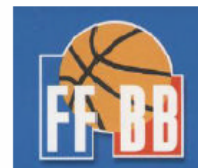
Si non, pourquoi ?

Nature succincte des faits :

Fait à :, le :
Signature :

Utiliser le verso de cet imprimé pour détailler les faits.

Rapport à remettre à l'Arbitre (après la fin de la rencontre) qui l'adressera à La Ligue d'Auvergne de Basket
5 place de Regensburg 63000 Clermont Ferrand Tél. 04 73 29 70 70 Fax 04 73 29 70 74



Commission Régionale Juridique Section discipline

- Incidents
 Faute(s) disqualifiante(s) avec rapport(s)